

Fiche de données de sécurité Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit : **GRAISSE**

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principal : Aerosols

Spec. d'usage industriel / professionnel : /

Emploi de la substance / de la préparation : Réservé à un usage professionnel

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

- Producteur/fournisseur :

LUBEXCEL

ZI Actipôle BP 42

F-85170 Belleville sur Vie Tél : 0821

740 250

Fax : 02 51 47 75 08

Email : contact@lubexcel.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence :

France : numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Belgique - Tel : 32 070/245 245

Suisse : 145

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (UE) n° 1272/2008 :

H222 Flam. Aerosol 1 H229 H315 Skin Irrit. 2 H336 STOT SE 3 H411 Aquatic Chronic 2

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :



· Pictogrammes de danger :

· Mention d'avertissement : Danger

· Mentions de danger :

· H222 Flam. Aerosol 1

· H229

· H315 Skin Irrit 2 :

· H336 STOT SE 3 :

· H411 Aquatic Chronic 2 :

· Aérosol extrêmement inflammable.

· Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· Provoque une irritation cutanée.

· Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : GRAISSE

Conseils de prudence :

P210 :	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 :	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P280 :	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
P403+P233 :	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P410+P412 :	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
P501 :	Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

· **Contient :** Hydrocarbure C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques

2.3 Autres dangers :

· Aucun

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

n-Butane (<0,01% Butadiène -1,3)	N° CAS : 106-97-8 EINECS : 203-448-7 N° REACH : Annex V Classification CLP : H220 Flam. Gas 1	<30 %
Hydrocarbures C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques	N° CAS : EINECS : 927-510-4 N° REACH : 01-2119475515-33 Classification CLP : H225 Flam. Liq. 2 H304 Asp. Tox.1 H315 Skin Irrit. 2 H336 STOT SE 3 H411 Aquatic Chronic 2	<30%
Hydrocarbures en C6, iso-alcanes <5% de n-hexane	N° CAS : EINECS : 931-254-9 N° REACH : 01-2119484651-34 Classification CLP : H225 Flam. Liq. 2 H304 Asp. Tox.1 H315 Skin Irrit. 2 H336 STOT SE 3 H411 Aquatic Chronic 2	<20%

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : GRAISSE

Propane	N° CAS : 74-98-6 EINECS : 200-827-9 N° REACH : Annex V Classification CLP : H220 Flam. Gas 1	<10%
n-hexane	N° CAS : 110-54-3 EINECS : 203-777-6 N° REACH : 01-2119480412-44 Classification CLP : H225 Flam. Liq. 2 H304 Asp. Tox.1 H315 Skin Irrit. 2 H336 STOT SE 3 H361f Repr. 2 H373 STOT RE 2 H411 Aquatic Chronic 2	<0,8%
Cyclohexane	N° CAS : 110-54-3 EINECS : 203-777-6 N° REACH : 01-2119480412-44 Classification CLP : H225 Flam. Liq. 2 H304 Asp. Tox.1 H315 Skin Irrit. 2 H336 STOT SE 3 H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1	<0,2%

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

· **Remarques générales :**

· En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Après inhalation :

Faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et emmener immédiatement à l'hôpital.

Après contact avec la peau :

Retirer les vêtements contaminés, rincer avec beaucoup d'eau puis consulter un médecin si nécessaire.

· **Après contact avec les yeux :**

Rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.

· **Après ingestion :**

Laisser rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener immédiatement à l'hôpital.

Fiche de données de sécurité Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : GRAISSE

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Contact avec la peau :	Rougeur, douleur
Contact avec les yeux :	Rougeur, douleur, vision brouillée
Ingestion :	Diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements
Inhalation :	Mal de gorge, toux, souffle court, céphalé

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucun

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction :** CO2, Mousse, Poudre, Eau pulvérisée
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Aucun
- **5.3 Conseils aux pompiers :**
- **Produits extincteurs à éviter :** Aucun

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**
Ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
Procédés de nettoyage : Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

Fiche de données de sécurité Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : GRAISSE

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
Conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.





· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Aerosols

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle :**

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues
Hydrocarbures C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques 903 mg/m³, Hydrocarbures en C6, iso-alcanes <5% de n hexane 903 mg/m³, n-hexane 72 mg/m³, Cyclohexane 350 mg/m³, n-Butane (<0,01% Butadiène -1,3) 2370 mg/m³, Propane 1800 mg/m³.

· **8.2 Contrôles de l'exposition :**

Protection respiratoire :	Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur.	
Protection de la peau :	Manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux :	Garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection :	Vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

- **Point de fusion/trajet de fusion:** /
- **Point d'ébullition/trajet d'ébullition:** -42 °C — 95 °C
- **pH:** /
- **pH 1% dilué dans l'eau:** /
- **Pression de vapeur/20°C:** 853 000 Pa

Fiche de données de sécurité Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : **GRAISSE**

- **Densité de vapeur:** sans objet
- **Densité relative/20°C:** 0,7280 kg/l
- **Aspect/20°C:** liquide
- **Point d'éclair:** -20 °C
- **Inflammabilité (solide, gaz):** sans objet
- **Température d'auto-inflammabilité:** 365 °C
- **Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):**
- 9,500 %
- **Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %):**
- 1,100 %
- **Propriétés explosives:** sans objet
- **Propriétés comburantes:** sans objet
- **Température de décomposition:** /
- **Solubilité dans l'eau:** insoluble
- **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** sans objet
- **Odeur:** caractéristique
- **Seuil olfactif:** sans objet
- **Viscosité dynamique, 20°C:** 1 mPa.s
- **Viscosité cinématique, 40°C:** 1 mm²/s
- **Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):** 7,000

- **9.2 Autres informations :**
- **Composé organique volatile (COV):** 80,00%
- **Composé organique volatile (COV):** 517,440 g/l
- **Épreuve de combustion entretenue :** /

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité :** Stable sous conditions normales.

- **10.2 Stabilité chimique :**
- Eviter des températures extrêmement élevées ou basses.

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Aucunes dans des conditions normales.

- **10.4 Conditions à éviter :** Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

- **10.5 Matières incompatibles :** Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

- **10.6 Produits de décomposition dangereux :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : GRAISSE

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

H315 Skin Irrit. 2 : Provoque une irritation cutanée.

H336 STOT SE 3 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité aiguë calculée, ETA orale : /

Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée : /

n-Butane (<0,01% Butadiène -1,3)	DL50 orale, rat: ≥ 5 000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5 000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Hydrocarbures C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques	DL50 orale, rat: ≥ 5 000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5 000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Hydrocarbures en C6, iso-alcanes <5% de nhexane	DL50 orale, rat: ≥ 5 000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5 000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Propane	DL50 orale, rat: ≥ 5 000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5 000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
n-hexane	DL50 orale, rat: ≥ 5 000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5 000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Cyclohexane	DL50 orale, rat: ≥ 5 000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5 000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information complémentaire disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune information complémentaire disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

	Données supplémentaires :
n-Butane (<0,01% Butadiène -1,3)	Log Pow : 2,890

12.4 Mobilité dans le sol :

Classe de pollution des eaux, WGK (AwSV) : 1

Solubilité dans l'eau : insoluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT : Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : **GRAISSE**

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Il est interdit de déverser ce produit dans des égouts. L'élimination doit être assurée par des services agréés. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA 1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

UN 1950 Aérosols, Inflammable, 5F, (D)

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA 5F

· Classe

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA Non applicable

· 14.5 Dangers pour l'environnement : Dangereux pour l'environnement

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Caractéristiques de danger :

Risque d'incendie. Risque d'explosion. Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.

Indications supplémentaires :

Se mettre à l'abri. Se tenir à l'écart des zones basses. Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Classe de pollution des eaux, WGK (AwSV): 1
- Composé organique volatile (COV): 80,000 %
- Composé organique volatile (COV): 517,440 g/l
- Étiquetage par Règlement (CE)
648/2004: Hydrocarbure aliphatiques > 30%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : **GRAISSE**

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations :**

- **ADR:** Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
- **ATE:** Acute Toxicity Estimate
- **BCF:** Facteur de bioconcentration
- **CAS:** Chemical Abstracts Service
- **CLP:** Classification, Labelling and Packaging of chemicals
- **EINECS:** European Inventory of Existing Commercial chemical Substances
- **LC50:** median Lethal Concentration for 50% of subjects
- **LD50:** median Lethal Dose for 50% of subjects
- **Nr.:** Numéro
- **PTB:** persistant, toxique et bioaccumulable
- **TLV:** Threshold Limit Value
- **UFI:** Unique Formula Identifier
- **VPVB:** substances très persistantes et très bioaccumulables
- **WGK:** Classe de pollution des eaux
- **WGK 1:** peu dangereux pour l'eau
- **WGK 2:** dangereux pour l'eau
- **WGK 3:** extrêmement dangereux pour l'eau

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Texte intégral des phrases H et EUH:

H220 Flam. Gas 1: Gaz extrêmement inflammable.

H222 Flam. Aerosol 1: Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Flam. Liq. 2: Liquide et vapeurs très inflammables.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H304 Asp. Tox. 1: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.

H336 STOT SE 3: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Repr. 2: Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 STOT RE 2: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Aquatic Acute 1: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Aquatic Chronic 1: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Méthode de calcul CLP :

Méthode de calcul

Motif de révision, modifications des éléments suivants : Aucun

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.10.2022

Numéro de version 1

Révision : 13.10.2022

Nom du produit : GRAISSE

Numéro de référence SDS :
ECM-102569,00

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe III/A du règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoquée par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.